

Cashback à l'achat d'un frigo Siemens

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez jusqu'à 100 € de cashback à l'achat d'un frigo Siemens.

Durée :

Du 29 juin 2026 au 30 septembre 2026. Enregistrez votre produit au plus tard le 31 octobre 2026 pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin :

- Votre preuve d'achat
- Une photo de la plaque signalétique sur l'appareil, avec le numéro de série

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 29 juin 2026 et le 30 septembre 2026 un des frigos Siemens ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de Siemens et remplissez le formulaire d'enregistrement : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/be/fr/actions>
3. Enregistrez votre achat au plus tard le 31 octobre 2026.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
Siemens KI31RADD1	100 €
Siemens KI41RADD1	100 €